

## COMPTE-RENDU

### Informations diverses

- 1) L'Assemblée Générale de la FFRS s'est tenue en décembre dernier  
→ Election de Yannick CORNIQUET au conseil d'administration fédéral sur le collège artistique. Il rejoint donc la commission.
- 2) Le compte-rendu de la réunion Worldskate a été mis sur le site- Lien sur la page fédérale. Vous êtes invités à en prendre connaissance
- 3) Candidature aux Championnats de France 2024 – **Il nous a été demandé par la FFRS de repositionner les deux championnats de France entre mai et juillet 2024**, ceci à cause des JO de Paris et des Roller Games à Rome.
- 4) Suite au sondage, la décision a été prise d'annuler le séminaire de groupe en présentiel. La CSRA essaie de la repositionner très certainement en visio.
- 5) Passage des médailles : prolongation jusqu'au 31 janvier 2023. Aucune dérogation ne sera accordée au-delà de cette date.

Au vu du nombre de questions qui arrivent sur la boîte mail de la CSRA, Il est demandé aux commissions régionales de sensibiliser leur club sur le fait qu'en priorité ils doivent s'adresser à elles ou à leur juge référent.

### Pôle évènementiel et communication

#### **Présentation de la structuration de la page Roller Artistique sur le site fédéral**

Depuis mai, plus de possibilité de rentrer les sessions de roue artistique

- ⇒ David indique qu'il est nécessaire que chaque région tienne à jour un tableau avec les sessions non enregistrées et que le nécessaire soit fait au moment à la plateforme sera opérationnelle.

#### **Présentation de Team UP (cf doc tuto en annexe)**

Team up est un outil de gestion des évènements. Chaque région doit désigner un responsable pour la gestion du calendrier. Sur chaque évènement, il est possible de mettre le lien qui renvoie vers les engagements.

Ce nouveau système ne permet pas de contrôler les licences, ni d'envoyer les résultats mais il n'est utilisable en l'état que pour 6 mois.

Pour la saison 2023-2024, il sera adapté aux sports individuels, et tous les engagements pourront donc être saisis sur Rolskanet.

Pour cette saison, les régions ou les clubs organisateurs doivent continuer à fonctionner comme la saison dernière pour le contrôle des licences, l'envoi des résultats, et le paiement des engagements.

Il a été présenté deux options pour la gestion administrative des compétitions :

- ⇒ Option 1 : l'interface utilisée ces dernières années: ART . Un tour de table avec les ligues ont mis en évidence que la majorité des ligues déclarent l'avoir utilisée la saison précédente
- ⇒ Option 2 : teamup.

### **Cahier des charges des compétitions de zone (cf tableau en annexe)**

Précision :

- Dans le cas où un organisateur (club ou région) souhaite la présence d'un membre de la FFRS ou de la Commission, ils doivent faire une demande écrite officielle.
- Reversement des aides aux organisateurs = 50 % en amont de l'évènement sur demande, et 50 % à l'issue de la compétition sur présentation de facture (cf le règlement financier)

### **Questions et informations diverses**

Avec la création de la N3, certains patineurs ne souhaitent évoluer qu'en régional... comment font-il pour s'engager ?

- ⇒ Pour les patineurs dans ce cas, ils ne devront pas s'engager en national, mais seulement sur les compétitions régionales de leur choix hors circuit national.

Puisque la catégorie N3 a été rajoutée, elle sera également ajoutée au tableau de médaille (avec les équivalences nécessaires) pour la saison 2023-2024.

Formation des managers de compétition

- ⇒ Session de formation prévue au plus tard en février

Visa CSRA : ok

**Secrétaire de Séance  
Nouvelle Aquitaine**